

roit pas qualifié convenablement pour exercer la dignité Impériale. Cette Protestation étoit accompagnée d'un long Mémoire qui expliquoit les nullités que Sa Majesté Prussienne trouvoit dans l'admission de la voix de Bohême. Mais il a été répondu à cette pièce & en même-tems à toutes les nouvelles protestations des Ministres Prussiens qui sont à *Francfort* sur le *Myn*, par une pièce en réfutation, qui contenoit les véritables sentimens de la plupart des Cours Electorales. Il nous paroît inutile de nous attacher ni aux unes ni aux autres dans ce Journal, puisque sur toutes ces protestations du Roi de Prusse & de ses Ministres, de même que sur celles du Ministre de l'Electeur Palatin, le Collège Electoral a trouvé bon d'arrêter par une délibération, sur la fin d'Août « Que tout
 » bon Patriote devoit considérer l'élection d'un
 » Empereur comme le moyen le plus propre de
 » tirer l'Empire de la situation critique dans
 » laquelle il se trouvoit : Qu'ainsi il convenoit
 » de ne rien négliger pour en avancer le terme,
 » ou du moins pour prévenir que celui auquel
 » on la fixoit, ne fût reculé ; & que l'importance de ce motif déterminoit le Collège Electoral à suivre le cours de ses délibérations, sans s'arrêter à aucunes protestations, ou oppositions quelconques. »

Ensuite de cet arrêté, les conférences sur l'Élection furent ouvertes à *Francfort*, & ont continuées jusqu'au 13. Septembre jour qui a été fixé pour donner enfin un nouveau Chef à l'Empire. Nous entrerons dans le détail de cette grande matière, mais seulement après celui des affaires présentes de la Cour de *Berlin* avec celle de *Saxe*, qui en sont venuës à une rupture ouverte